

SUD - Inrap

Plus de milliards par ici, moins d'emplois par là...

Alors que la crise économique fait entrer la France en récession, le gouvernement s'entête de manière insensée : non content de supprimer des emplois et des sites à Météo France, de sabrer la santé publique, de morceler toujours un peu plus la SNCF, d'ouvrir le capital de la poste... voilà maintenant qu'il veut imposer la création d'une filiale privée à l'Inrap en utilisant le chantage! : « *pas de filiale, pas de repyramidage...* »

N'oublions pas que l'archéologie n'est pas une marchandise, mais une activité de recherche. Dans le contexte actuel de crise, **la création d'une filiale privée**, dont le but premier sera au minimum de ne pas perdre d'argent, alors que les banques privées sont maintenues à flot par l'Etat à coup de milliards, **relève tout simplement du suicide** pour l'Inrap. Sans parler du « nid à précaires » que représente une telle structure...

Et arrêtons de prendre comme alibi « la concurrence », « les délais trop longs », et les nécessaires « efforts de productivité par la mécanisation pour pallier le manque de personnel »!

Il est grand temps d'arrêter le rouleau compresseur, à l'heure où les plus libéraux d'hier nous expliquent aujourd'hui les bienfaits de l'interventionnisme d'Etat, tout en continuant la casse de l'emploi et du service public via la Révision Générale des Politiques Publiques...

Prenons les au mot! **Réclamons un Etat plus interventionniste et plus juste! Au lieu de socialiser les pertes en privatisant les profits, faisons le contraire!**

Il faut rompre avec un système bâti sur l'appropriation toujours plus grande de la richesse produite par une petite minorité. Il importe de recréer de l'emploi public, d'obtenir le contrôle des usagers sur leurs banques, d'arrêter la RGPP et de mettre en oeuvre une autre logique économique basée sur la solidarité, la satisfaction des besoins sociaux, l'accès de tous à la connaissance et à la culture et une nouvelle répartition des richesses. Pour l'imposer, plus que jamais, la mobilisation de tous les salarié-e-s est à l'ordre du jour.

C'est pour cela, et parce que SUD Culture Solidaires est unitaire, que nous nous associons à l'appel du 15 novembre pour une action avec toutes les structures délocalisées et/ou délocalisables pour cause de RGPP au ministère de la défense. **Il est nécessaire de construire un front uni pour les luttes à venir!**

Quand on trouve des milliards en deux jours pour des intérêts privés, on peut trouver de l'argent pour les services publics!

Il suffit de nous rendre un peu de l'argent volé pour que l'Inrap augmente son plafond d'emploi et puisse répondre à ses missions de sauvegarde du patrimoine!

La mocheté du mois



Préfiguration du futur siège de l'INRAP
Au premier plan : l'accueil et le standard (externalisé)

Je sers la science et c'est ma joie...

Une des missions centrales de notre travail constitue indéniablement le reversement de la connaissance issue des fouilles en direction du grand public, par le biais de la vulgarisation, d'une part, et de notre capacité à intégrer ce que nous nommerons pompeusement la recherche fondamentale, d'autre part.

En préambule, il semble évident que l'amalgame entre ces deux champs est latent, voire entretenu, et qu'ils ne répondent pleinement ni à la curiosité populaire, ni aux velléités scientifiques des agents, délayant même une frustration qui hypothèque le sens à donner à nos fouilles.

Du « grand public » et du provincialisme

Ce que nous nommons « grand public » semble perçu par nos communicants autorisés comme une entité ploutonesque, voire proche de la débilité dans bien des cas...

Or cette entité bien que polymorphe dans sa sensibilité, est tout de même en grande partie à l'origine de la survie de l'archéologie préventive. Et ce n'est pas par pure reconnaissance que nous lui devons quelque chose, ne souriez pas : il s'agit de participer à la démocratisation des savoirs !

A ce titre, tous nos collègues qui ont contribué à des missions de reversement (conférences, interventions scolaires, journées « portes ouvertes) le savent bien : la demande est très forte ! Et les plaquettes normalisées, souvent aussi mignonnettes que vides de contenu, sont très loin de répondre aux attentes du plus grand nombre...

L'Inrap est l'un des rares organismes paraétatiques à travailler encore en milieu rural, espace vécu par la plupart de nos concitoyens comme de véritables "no man's land culturel". Serions-nous donc incapables d'y mettre en valeur nos spécificités, notamment celles relatives à la connaissance des territoires ? Pourquoi ne pas valoriser aussi les petites découvertes ?... les supports institutionnels ne manquent pas pour "montrer et expliquer" et conséquemment promouvoir notre métier. Les populations locales vivent trop souvent notre passage éclair comme une grande frustration : quand elles ne nous perçoivent pas comme étant l'aménageur lui-même !! Au lieu de nous atteler à ce travail de diffusion des connaissances populaires, pour lequel chaque agent pourrait avec un minimum de formation

participer et ainsi valoriser un travail de terrain souvent ingrat, la DG préfère pavaner dans les grands cénacles parisiens pour distraire une intelligentsia qui s'amuse avec indulgence de ces grands messes cryptoscientifiques par ailleurs extrêmement coûteuses.

Pourquoi pas...

Mais que dire de l'empêchement que rencontre un nombre de plus en plus important d'agents à être auditeurs sur d'autres colloques, alors que cela participe pleinement à la formation permanente : ce qui ne peut être perçu que comme inhérent à notre travail !



Du centralisme

Resterons-nous toujours des fournisseurs de matière à penser pour les autres ?? Que dire déjà de nos contributions à cette « comm » centralisée, mises au pas par une censure systématique des contenus au nom des normes formatives !! (Et ne parlons même pas des initiatives personnelles brimées, voire moquées).

En région, de la plaquette, encore de la plaquette, alors que se développent à Paris des collections « grandes périodes » auxquelles contribuent les apparatchniks identifiés...

Pourquoi pas...

Mais il manque résolument des supports éditoriaux « régionaux », « grands travaux », « monographies », voire « petites découvertes », en vue d'une vulgarisation de qualité plus proche de la curiosité que nous stimulons quotidiennement.

De l'affichage « recherche »

Que dire aussi, de la dénégation organisationnelle (implicite) quant à l'intégration des agents à la Recherche.

Comment intégrer pleinement l'activité et la programmation d'un laboratoire - ce à quoi nous sommes encouragés - sur la base de 5 jours de réunions par an, quelques soient les implications de l'agent..., au regard d'un soutien financier de l'Inrap chaque année hypothéqué ou défaillant, ainsi qu'à la mort annoncée des détachements CNRS.

Que penser également d'une programmation scientifique autonomisée, coupée des autres instances, qui n'a même pas fait l'objet d'un plein appel d'offre interne... et du rôle purement consultatif de la commission interinstitutionnelle ? De l'abandon progressif des PAS pour les fouilles programmées, des décisions au prorata de moyens (certes), mais dont les décisions insuffisantes ou négatives ne sont jamais argumentées : la Direction Scientifique et Technique ne serait-elle finalement qu'une chambre de validation d'avis déjà notifiés ?

Comment être crédibles ?

Et surtout, comment croire que nos réflexions de fond sont effectivement attendues, lorsque l'on observe l'élaboration de bases de données « libre service » : nos productions étant considérées comme purement administratives (Bientôt sur Frantique ?)

Croyez-vous un seul instant que le futur lecteur avide de données nouvelles prendra la peine de se procurer la publication attenante ?!

A quoi avons-nous donc finalement vocation ?

A intégrer pleinement recherche et diffusion ou à fournir de la matière à penser et à communiquer ?

Il faudrait que cela soit enfin dit, parce que les phrases novlangues du genre « L'Inrap a été réaffirmée dans sa mission scientifique », c'est bon pour « Le projet d'établissement ».

Des nouvelles du recours gracieux...

Suite à la publication, dans notre bulletin de septembre, d'une lettre-type de demande de recours gracieux auprès de la directrice, nous commençons à recevoir des copies de courriers envoyés par les agents. Nous invitons tous ceux qui veulent introduire un recours, ou qui l'ont déjà introduit à nous tenir au courant si ce n'est déjà fait.

Il est important que ceux qui ont reçu une réponse négative nous en fassent part dans les meilleurs délais. Une non-réponse dans un délai de 2 mois vaut réponse négative.

A partir de cette réponse négative, l'agent dispose d'un délai de 2 mois maximum pour attaquer au tribunal administratif.

Saisine du Tribunal Administratif (T.A.)

Cette saisine est gratuite, sans avocat requis et individuelle. En revanche, nous vous déconseillons de l'effectuer sans nous en faire part (pas besoin d'adhérer pour ça) ni nous demander conseil, de façon à éviter d'être débouté pour vice de forme. Nous diffuserons prochainement un modèle de lettre de saisine aux agents, accompagné d'un mode d'emploi précis qui devra être suivi le plus rigoureusement possible, pour être adapté à chaque situation. Il ne pourra pas être utilisé tel quel. N'oubliez pas qu'il faudra demander au tribunal la même chose que ce qui était réclamé à la direction générale, tenez-en compte quand vos rédigez vos lettres. Pour que nous puissions vous conseiller en cas de besoin, il faut nous faire parvenir un dossier complet (ne pas oublier la copie du recours gracieux).

Les copies des dossiers peuvent nous être envoyées à l'adresse suivante :

SUD-Culture-Solidaires

Recours INRAP

12 rue de Louvois

75002 Paris

ou au mail suivant : sud-culture-solidaires@inrap.fr

Vous pouvez aussi nous demander conseil aux numéros suivants : 06 73 65 60 86 ou 06 33 11 39 64

Description sommaire d'une procédure au T.A.

La saisine se fait auprès de Messieurs les présidents et conseillers du tribunal administratif de Paris, compétent pour les litiges avec l'INRAP dont le siège est à Paris. Le TA de Paris peut néanmoins décider de transférer la procédure auprès du TA de la résidence de l'agent.

Tout au long de l'instruction, (qui peut durer jusqu'à 18 mois) l'agent peut fournir au TA des pièces complémentaires pour consolider son dossier, parfois à la demande du TA lui-même. A la fin de l'instruction, le TA informe les parties qu'il va rendre un arrêté de clôture à telle date, au-delà de laquelle il ne sera plus possible d'envoyer des pièces complémentaires.

Quelques semaines après la clôture de l'instruction, le TA fixe la date de l'audience où les parties peuvent être présentes si elles le souhaitent (mais elles n'interviennent pas). A cette audience, intervient un «commissaire du gouvernement» qui est en fait un rapporteur donnant son avis sur la façon de considérer l'affaire, au regard de la jurisprudence. Cet avis n'est que consultatif, mais il peut quand même être instructif d'être présent pour l'entendre.

Le jugement est rendu quelques semaines plus tard, par écrit et motivé, et peut faire l'objet d'un appel qui peut doubler la durée de l'affaire.



petit cours d'économie... Un peu simplifié.

Alors voilà, Mme Ginette a une buvette. Pour augmenter ses ventes, elle décide de faire crédit à ses fidèles clients, tous alcooliques, presque tous au chômage de longue durée.

Vu qu'elle vend à crédit, Mme Ginette voit augmenter sa fréquentation et, en plus, peut augmenter un peu les prix de base du calva et du ballon de rouge.

Le jeune et dynamique directeur de l'agence bancaire locale, quant à lui, pense que les ardoises du troquet constituent, après tout, des actifs recouvrables, et commence à faire crédit à Mme Ginette, ayant les dettes des ivrognes comme garantie.

Au siège de la banque, des traders avisés transforment ces actifs recouvrables en CDO, CMO, SICAV, SAMU, OVNI, SOS et autres sigles financiers que nul n'est capable de comprendre. Ces instruments financiers s'échangent ensuite sur les marchés financiers et conduisent, au New York Stock Exchange, à la City de Londres, aux Bourses de Francfort et de Paris... à des opérations sur les produits dérivés dont les garanties - c'est-à-dire les ardoises des ivrognes de Mme Ginette -, sont totalement inconnues de tous.

Ces produits dérivés sont alors négociés pendant des années comme s'il s'agissait de titres très solides et sérieux sur les marchés financiers de 80 pays. Jusqu'au jour où quelqu'un se rend compte que les alcoolos du troquet n'ont pas un rond pour payer leurs dettes.

La buvette de Mme Ginette fait faillite. L'agence bancaire locale aussi. Les bourses s'écroulent et la crise financière s'étend à l'ensemble de l'économie. Avec nos impôts les gouvernements renflouent les banques pendant que Mme Ginette se suicide.



élections prud'homales 2008

Le droit des salariés contre la loi des patrons

le 3 décembre 2008



Sud
Union
syndicale
c'est Solidaires

J' envisage d' adhérer à Sud Culture Solidaires et souhaite recevoir une documentation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Filière : Sc. & Tech. Admin. Catégorie : 2 3 4 5 cdd cdi

Adresser ce coupon à Sud Culture Solidaires, section Inrap, 12 rue de Louvois 75002 Paris

En savoir plus sur SUD Culture Solidaires, son projet, ses statuts, ses tarifs d'adhésion? Contactez-nous!

01 40 15 82 68 / 06 33 11 39 64 / fax : 01 40 15 85 99 / courriel : sud-culture-solidaires@inrap.fr

www.sud-culture.org